

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE

- Bilan de l'activité du 20 mars –

Mise en contexte

Le 20 mars dernier s'est tenue au Centre Caztel, à Sainte-Marie, devant plus de 25 organisations, la demi-journée de réflexion organisée par le ROC-12 et l'Inter CDC de Chaudière-Appalaches sur le 3^e plan d'action gouvernemental pour la lutte à la pauvreté. Cette journée visait d'abord à se rappeler comment le 2^e plan de lutte s'était actualisé sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Puis, l'objectif était de comprendre comment le nouveau plan de lutte va s'articuler et de discuter des enjeux et/ou des besoins, pour favoriser un déploiement harmonieux des actions dans la région.

Évidemment, toute cette réflexion s'est faite dans un contexte où l'information tangible sur le déploiement des actions est très fragmentaire et est possiblement tributaire des prochaines élections à l'automne. Les conclusions de la journée visent à anticiper la mécanique de concertation plutôt qu'à définir spécifiquement comment déployer les actions du plan.

Résumé des réflexions

- Les organisations sont soucieuses que le travail réalisé dans le dernier plan de lutte puisse être repris pour bâtir les prochaines actions. C'est-à-dire, que les projets du 2^e plan de lutte puissent être reconsidérés, s'il y a lieu, pour un nouveau soutien financier et que les portraits des besoins soient actualisés et non pas refaits.
- Le déploiement des actions devrait avoir comme valeur ajoutée de contribuer à consolider les acteurs communautaires de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui travaillent déjà à l'amélioration des conditions de vie. Tant au niveau régional que local, il y a un souci que les concertations existantes soient mises à contribution selon leurs expertises et leur rayonnement d'action multisectoriel.
- La collaboration avec le réseau communautaire et les autres partenaires doit aussi permettre de cibler les enjeux locaux et de définir localement les priorités qui devraient être soutenues.
- Le souci de trouver un équilibre entre les projets collectifs et les projets d'une organisation a aussi été soulevé. La participation aux concertations territoriales devient parfois lourde pour plusieurs organisations; le modèle doit être facilitant pour trouver une réponse collective aux besoins et aux enjeux identifiés.

Actions découlant de cette demi-journée de réflexion

Pour mettre à profit toutes ces réflexions, le ROC-12 et l'Inter CDC de Chaudière-Appalaches vont entreprendre les actions suivantes :

- Partager ces différentes réflexions avec l'Alliance des partenaires en développement social, afin de favoriser une vision commune et ainsi, coordonner le discours et les actions
- Poursuivre la participation de nos regroupements aux rencontres de l'Alliance des partenaires en développement social de Chaudière-Appalaches
- Établir avec l'Alliance une stratégie de communication auprès des élus municipaux pour les sensibiliser aux préoccupations du milieu communautaire
- Assurer une veille stratégique des annonces gouvernementales et auprès des instances régionales (TREMCA, Alliance,...) et territoriales (MRC, Ville...)

Suites

En suivi des rencontres avec l'Alliance des partenaires en développement social de Chaudière-Appalaches, le ROC-12 et l'Inter CDC de C-A vous achemineront une mise à jour de l'information et vous tiendront au courant des actions prochaines qui pourraient en découler.

Par ailleurs, il est évident que lorsque la mécanique de déploiement du prochain plan de lutte contre la pauvreté sera connue, il sera nécessaire de se concerter à nouveau pour partager les informations, identifier les enjeux et bien identifier la place du réseau communautaire.

Le ROC-12 et l'Inter CDC vont travailler avec l'Alliance pour le développement social afin de s'assurer que ce plan d'action gouvernemental contribue, de un, à améliorer les conditions de vie et de deux, soit ancré sur les expertises des milieux.